

# DECLARATION DE RESPONSABILITE SOCIALE D'AIR FRANCE KLM

Le groupe **AIR FRANCE KLM** associe deux compagnies aériennes fortes de leur identité, de leurs marques et de leurs engagements environnementaux et sociaux.

Le Groupe est bien conscient de l'impact sur l'environnement de ses opérations, en particulier par les émissions et le bruit produits et cherche à le réduire.

Dans le même temps, ses activités satisfont une demande croissante de mobilité à l'échelle de la planète ; elles contribuent au développement économique en reliant les régions du monde et au développement humain en rapprochant les cultures.

Conformément à sa signature du Pacte Mondial des Nations Unies et à sa vision des activités à long terme, le Groupe s'efforce d'être une référence au sein de l'industrie du transport aérien en matière de responsabilité sociale d'entreprise, en mettant en œuvre une série d'engagements clairement identifiés pour s'assurer que sa croissance rentable va de pair avec la promotion des valeurs sociales et la qualité de l'environnement.

## **AIR FRANCE KLM s'engage à développer des relations loyales avec l'ensemble de ses parties prenantes**

- A agir avec intégrité, en recherchant la confiance de ses clients ou partenaires;
- A dialoguer de manière proactive notamment avec les riverains de ses aéroports;
- A rendre compte systématiquement de ses résultats économiques, sociaux et environnementaux et à communiquer de manière transparente;
- A soutenir le développement régional dans les zones où elle opère, en particulier pour la croissance économique et l'emploi;
- A respecter scrupuleusement les Droits de l'Homme, à s'opposer à toutes formes du travail des enfants ou du travail forcé, à appliquer les lois et à demander à ses prestataires et fournisseurs le respect de ces principes;
- A participer activement à l'établissement de règles internationales pour un transport aérien responsable.

## **AIR FRANCE KLM fait de la sécurité et de la sûreté une obligation indiscutable**

## **AIR FRANCE KLM s'engage à construire un Groupe socialement responsable y compris à l'échelle internationale**

- A offrir des conditions de travail sûres et motivantes;
- A favoriser l'employabilité et la mobilité grâce au développement personnel et à celui des compétences;
- A promouvoir dans l'entreprise la diversité qui reflète celle de la société et à garantir l'égalité des chances;
- A faire du dialogue social une priorité d'action et à informer et consulter les personnels ou leurs représentants.

## AIR FRANCE KLM s'engage à investir au bénéfice de la protection de l'environnement au-delà des exigences réglementaires

- à renouveler sa flotte en introduisant les meilleures technologies et à mettre en œuvre les meilleures procédures pour réduire le bruit et limiter les émissions de ses opérations aériennes;
- à adopter une approche responsable en faveur d'une réduction des émissions mondiales de dioxyde de carbone, en soutenant la participation du transport aérien à un système équitable d'échanges de permis d'émissions;
- à développer l'éco-conception pour ses services, en recherchant les opportunités d'amélioration de sa performance environnementale par l'analyse rigoureuse des sites et des procédés;
- à assurer la conformité avec la réglementation environnementale dans tous les sites d'AIR FRANCE, de KLM et de leurs filiales;
- à impliquer son personnel dans la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement, à encourager les initiatives et soutenir les innovations pour prendre en compte la dimension environnementale dans l'amélioration des processus;
- à demander à ses prestataires et ses fournisseurs de mettre en œuvre des actions d'amélioration de la protection de l'environnement.

Cette politique vise à assurer la mise en œuvre de ces engagements au quotidien par tous les personnels de l'ensemble des activités d'AIR FRANCE et de KLM et de leurs filiales, sur la base d'objectifs, de plans d'actions et de vérifications des résultats dans chaque compagnie.

Nous attendons de nos fournisseurs et de leurs employés, ainsi que des autres acteurs attachés à l'établissement d'un transport aérien responsable qu'ils adoptent ces engagements.

Paris & Amsterdam, le 4 juillet 2006



Jean-Cyril Spinetta

Président-directeur général  
d'AIR FRANCE et d'AIR FRANCE KLM



Leo van Wijk

Président-directeur général de KLM  
Vice président du Conseil  
d'administration d'AIR FRANCE KLM